



« Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais »

Lettre de l'association n°21, mai 2020

Cher(e)s ami(e)s et membres de l'association,

Le confinement actuel dû à l'épidémie de coronavirus a bien sûr gelé les activités de notre association et le développement de nos projets de restauration des peintures. C'est pourquoi cette lettre sera très courte. Le confinement donne du temps libre et j'en ai employé une partie à mettre de l'ordre dans mes documents sur la chapelle et c'est ainsi que j'ai retrouvé les croquis que Gabriel Ruprich-Robert avait réalisés à la chapelle et qui nous donnent des informations sur son mobilier. J'ai publié deux articles à ce sujet sur Facebook et je vous les reproduis à la fin de cette lettre.*

Notre monde s'est développé sur la base de millions d'accords entre les pays, entre les groupes sociaux, entre les personnes et l'on voit à l'épreuve de la diffusion d'un virus combien cette organisation est fragile. J'espère que cette crise se résoudra et qu'elle nous servira alors à repenser cette organisation trop rapidement développée tout particulièrement par l'Organisation Mondiale du Commerce. Le monde n'est pas encore le grand village qu'évoquent certains. Des ambitions, des appétits venus du fond des temps y règnent encore et il ne faut avoir à compter sur d'autres pays pour nos approvisionnements vitaux. Il faudra que notre pays redevienne maître de tout ce qui est essentiel pour notre vie. Nos trottinettes peuvent venir de Chine mais pas nos médicaments ! Espérons que cette crise nous rendra moins naïfs !

*J.E. Devos
Président de l'association*

**Architecte en Chef des Monuments Historiques ; je le présente à la fin de cette lettre.*

Restauration des peintures de la chapelle

Dans notre dernière lettre d'information nous avons présenté le diagnostic des peintures murales de la chapelle réalisé par Madame Mélodie Bonnat et ses collègues. Nous terminions sur le devoir de compléter, par notre action auprès de fondations et de mécènes, les aides officielles sur lesquelles nous pouvions compter. Mais il est vite apparu que pour être crédibles, il nous fallait absolument pouvoir présenter une étude des travaux à envisager et de leurs coûts estimés par un architecte des Monuments Historiques.

Il fallait donc réaliser les phases APS et APD (Avant Projet Sommaire et Avant Projet Définitif) d'une restauration de monument historique. Il nous fallait nommer un ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques). Cela doit se faire par appel d'offres simplifié, mené par le propriétaire du monument donc la commune de Mézidon Vallée d'Auge. Dans la première tranche de travaux, nous avons été aidés à la préparation de cet appel d'offres par la DRAC et avons acquis ainsi une petite expérience de la liasse très impressionnante de documents à préparer. Il faut ensuite les mettre sur une plate-forme informatique permettant à tous les intéressés de disposer du dossier complet d'appel d'offres.

Nous avons ainsi remis un projet d'appel d'offres au responsable des services techniques de la ville, Monsieur Sohier, qui doit rendre ce dossier conforme aux dernières directives gouvernementales et le transmettre à la personne qui sait utiliser la plate-forme informatique de la ville. C'était le 27 février et puis le virus est arrivé...

Après la levée du confinement, nous reprendrons contact avec les services de la Ville mais il est évident que beaucoup de projets demandant un appel d'offres sont urgents et passeront avant le nôtre. Ensuite, il sera encore plus difficile de trouver de l'argent de mécénat par suite des problèmes économiques que va connaître notre pays.

Notre projet de restauration prend sûrement une année de retard.

Animations de l'été

Nous sommes bien sûr amenés à revoir nos prévisions. La visite en mai de la Société Historique du Havre a été annulée ainsi que le rallye prévu pour le 5 juillet. Nous pensons maintenir le calendrier des « portes ouvertes » à la chapelle qui n'entraînent pas de risque sanitaire. Plusieurs de ces visites se font en association avec l'APEPA (Alliance pour le Patrimoine des Eglises en Pays d'Auge). Voici le calendrier à ce jour :

Samedi 4 juillet	14-18 h avec l'APEPA
Dimanche 19 juillet	14-18 h CCSMA
Samedi 1 ^{er} août	14-18 h avec l'APEPA
Mardi 4 août	16-17 h dans le cadre du circuit APEPA
Dimanche 23 août	14-18 h CCSMA
Samedi 5 septembre	14-18 h avec l'APEPA
Samedi 19 septembre	14-18 h Journées du Patrimoine
Dimanche 20 septembre	10-12 h et 14-17 h Journées du Patrimoine
Samedi 3 octobre	14-17 h avec l'APEPA

Tout ceci bien sûr sous réserve de décisions administratives contraires.

Toutes les bonnes volontés pour **contribuer à la publicité de ces visites** et accueillir le public seront les bienvenues. Contact via ccsma@orange.fr ou 06 14 92 32 62.

Remercions ici Madame Amouroux de CCSMA et Madame Gendre des Amis de Saint-Maclou qui avaient accepté de « tenir » les étapes du rallye au Doux-Marais et à Saint-Maclou et préparer des questions sur ces deux églises.

Assemblée générale 2020 et élections du comité pour 2020-2023

Notre assemblée générale se tiendra comme d'habitude le samedi précédant les vacances de Toussaint. Cette date n'est pas encore connue et ne sera fixée probablement qu'avec la reprise normale de l'enseignement. Comme tous les 3 ans d'après nos statuts, nous devons procéder à l'élection d'un nouveau comité. Ce comité devra ensuite élire le bureau de l'association.

N'hésitez pas à postuler pour être membre du comité. Vous devrez, seulement, au cours de l'année, répondre à des consultations souhaitées par le président de l'association. Cet échange se fait par Internet, plusieurs membres résidant à l'étranger ; aucune présence n'est nécessaire à des réunions à Sainte-Marie-aux-Anglais. Cela demande très peu de temps et vous fait mieux participer à la vie de l'association. Vous pouvez aussi, bien sûr, présenter votre candidature pour être membre du bureau. N'hésitez pas à me contacter via ccsma@orange.fr ou 06 14 92 32 62.

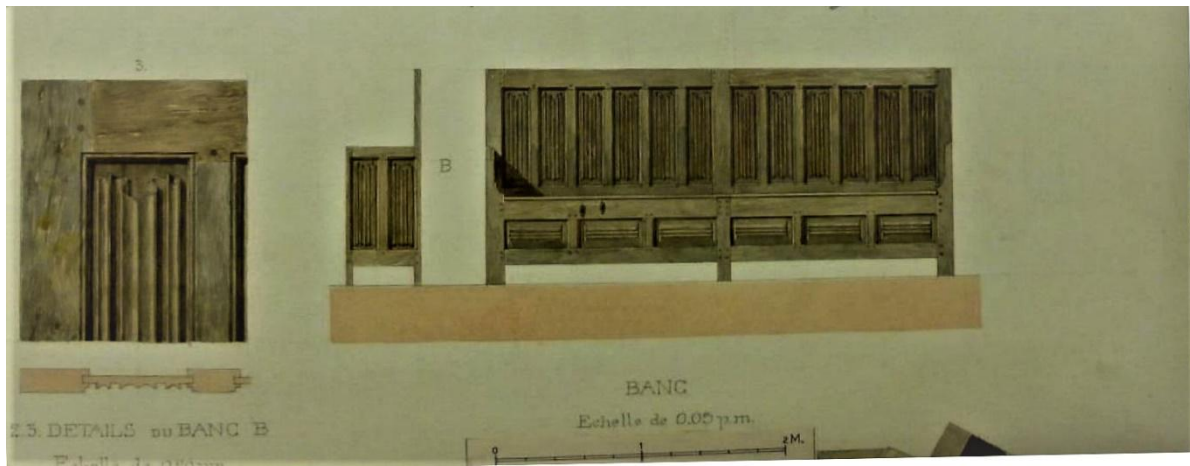
Qu'un bel été nous fasse oublier cette assignation à résidence !

A propos du mobilier de la chapelle

Victor Ruprich-Robert (1820-1887) fut un grand Architecte en Chef des Monuments Historiques ou ACMH, inspecteur général des monuments historiques et historien d'art. Assistant de Viollet-le-Duc, il contribua à la restauration de nombreux édifices religieux normands, dont les abbayes de Caen. Son fils Gabriel (1859-1953) suivit sa voie, devint ACMH et inspecteur général des MH. Il vint à Sainte-Marie-aux-Anglais en 1902 probablement quand il travaillait sur L'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives et réalisa un grand nombre de dessins très précis de l'ensemble et de détails de la chapelle. Il faisait des croquis sur place avec mention des côtes et utilisait ces croquis pour des représentations en couleur, à l'échelle. Toutes ces œuvres se trouvent actuellement à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Charenton-le-Pont. Les dessins ne sont plus très lisibles mais les aquarelles le sont encore parfaitement. On y rencontre une surprise : il fait mention de mobilier !

Prosper Mérimé et Arcisse de Caumont qui passèrent à la chapelle dans les années 1844/1849 la trouvèrent dans un tel état de délabrement qu'ils ne dirent mot de l'ameublement. Pourtant en 1884, à la demande de l'Evêque de Lisieux, Eugène Simon fit un rapport de sa visite à la chapelle et parle « d'un banc jeté par terre à côté (du bénitier) qui est peut-être le banc des trésoriers, ses panneaux représentent des rideaux plissés ». Il cite également une chaire qui était dans la nef sur le mur nord, le retable du chœur dont a retrouvé une partie remise dans le clocher et un retable sur l'autel nord avec un « petit tabernacle ».

En 1903 G. Ruprich-Robert décrit par des dessins superbes ce qu'il a remarqué à la chapelle dont deux bancs, l'un pourrait bien être celui rapporté par E.Simon. Le dessin est très précis, une échelle est donnée. Un ébéniste pourrait les reproduire ! Par contre il ne dit rien d'une chaire ou de retables.



Un premier banc de plus de 3m de longueur

Mais où se plaçaient ces bancs ? Leurs longueurs : 3,30 et 2,00 m et la hauteur de leurs
 dossiers 1,60 et 1,10 m imposent qu'ils aient été placés dans le chœur sinon personne
 placé derrière
 n'aurait pu
 messe !



derrière
 suivre la

un autre banc de plus de 2m de longueur

Maintenant il n'y a plus ce beau mobilier dans la chapelle, définitivement mangé par les
 vers ou parti vers d'autres cieux. Il reste deux bancs constitués d'une planche mal équarrée
 et de quatre pieds branlants. S'ils ne sont pas d'époque, au moins ils sont très vieux !

J.E. DEVOS